

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



DICHTEN. KLEBEN. PFLEGEN.

Nom commercial du produit : MEM Asphalte de réparation 10 kg
Date d'exécution : 19.01.2018
Date d'édition : 25.04.2018

Version (Révision) : 1.1.0 (1.0.4)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

MEM Asphalte de réparation 10 kg (30836933)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Matériel auxiliaire - additif

Utilisations identifiées pertinentes

Asphalte à froid pour fins de réparation

Catégories de produits [PC]

PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité

Usages déconseillés

Aucun(e) n'est connu(e).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Producteur : MEM Bauchemie GmbH
Rue : Am Emsdeich 52
Code postal/Lieu : D-26789 Leer
Téléphone : +49(0)491-92 58 0-0
Telefax : +49(0)491-92 58 0-62
Contact pour informations : SDB@mem.de

Importateur : Permapack AG
Rue : Reitbahnstrasse 51
Code postal/Lieu : CH-9401 Rorschach
Téléphone : +41 (0) 71 844 12 12
Telefax : +41 (0) 71 844 12 13

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence pour la SUISSE: composer rapide: 145 ou +41 (0) 44 251 51 51
(Centre suisse d'information toxicologique)
Téléphone d'urgence du producteur: +49 (0) 491 92 58 0-0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Aucune

2.3 Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



DICHTEN. KLEBEN. PFLEGEN.

Nom commercial du produit : MEM Asphalte de réparation 10 kg
Date d'exécution : 19.01.2018
Date d'édition : 25.04.2018

Version (Révision) : 1.1.0 (1.0.4)

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Aucune

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient, l'étiquette ou la fiche de sécurité.

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Consulter un médecin en cas de troubles.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) n'est connu(e).

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO₂) Poudre d'extinction Eau en aérosol mousse résistante à l'alcool

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



DICHTEN. KLEBEN. PFLEGEN.

Nom commercial du produit : MEM Asphalte de réparation 10 kg
Date d'exécution : 19.01.2018
Date d'édition : 25.04.2018

Version (Révision) : 1.1.0 (1.0.4)

Utiliser un équipement de protection personnel. Eviter le contact avec la peau ou les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

voir la rubrique 8

6.5 Indications diverses

Aucun matériaux dangereux sont libéré.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Aucune mesure particulière nécessaire.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage (TRGS 510) : 13

Ne pas stocker ensemble avec

Aliments pour humains et animaux

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Protéger contre Gel Température de stockage recommandée 20 °C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Asphalte à froid pour fins de réparation - Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Utiliser des lunettes de protection. - DIN EN 166

Protection de la peau

Protection des mains

Porter des gants appropriés. - DIN EN 374

Matériau approprié : CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène) NBR (Caoutchouc nitrile)
Caoutchouc butyle

Matériau déconseillé : PVA (alcool polyvinylique)

Temps de pénétration (durée maximale de port) : Le temps de passage (durée de l'utilisation maximale) dépend de matériaux de gant, d'épaisseur et de la température. Il doit être appris pour le fabricant de gant pour le type utilisé Le temps de perméation est généralement > 480 mn pour le matériaux indiqués.

Modèles de gants recommandés : Des gants protecteurs correspondants sont disponible p. ex. de Mapa-Professional (F-92205 Neuilly sur Seine - France): STANZOIL ® (CR - 0,85 mm) - ULTRANITRIL

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



DICHTEN. KLEBEN. PFLEGEN.

Nom commercial du produit : MEM Asphalte de réparation 10 kg
Date d'exécution : 19.01.2018
Date d'édition : 25.04.2018

Version (Révision) : 1.1.0 (1.0.4)

® (491, 492, 494 oder 495 - NBR - 0,55mm) -

Protection respiratoire

Dans des conditions habituelles pas nécessaire.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État : pâte

Couleur : noir

Odeur

faible, caractéristique comme de bitume

Seuil olfactif

Aucune donnée disponible

Données de sécurité

Température de fusion/plage de fusion :

non applicable

Point éclair :

négligeable

Densité :

(20 °C)

env.

2 - 2,5 g/cm³

c,c,

Solubilité dans l'eau :

(20 °C)

insoluble

9.2 Autres informations

Le produit n'est pas inflammable spontanément. Le produit n'est pas explosif.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans des conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) n'est connu(e).

10.4 Conditions à éviter

Protéger contre le gel !

10.5 Matières incompatibles

Aucun(e) n'est connu(e).

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas des décompositions dangereux en cas de stockage et de manipulation conformes.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Estimation/classification

Dangers pour la santé

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



DICHTEN. KLEBEN. PFLEGEN.

Nom commercial du produit : MEM Asphalte de réparation 10 kg
Date d'exécution : 19.01.2018
Date d'édition : 25.04.2018

Version (Révision) : 1.1.0 (1.0.4)

- Toxicité aiguë (par voie orale) :** Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité aiguë (par voie cutanée) :** Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité aiguë (par inhalation) :** Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Corrosif / Irritant pour la peau :** Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves / Irritation oculaire :** Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation (Respiratoire) :** Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation (Cutanée) :** Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité sur les cellules germinales :** Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité :** Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction :** Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction, effets sur ou via l'allaitement :** Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) :** Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Irritation des voies respiratoires) :** Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Effets narcotiques) :** Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Exposition répétée) :** Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration :** Non - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.5 Informations complémentaires

Si utilisé et manipulé selon des spécifications, le produit ne cause pas d'effet nocif selon notre expérience et connaissance.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

La préparation a été examinée après le méthode conventionne pour les propriétés écotoxologiques. Si classifié en tant qu'écotoxique voir la section 2 pour des détails.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient aucune substance PBT / vBvP.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Ne pas laisser pénétrer le produit non dilué ou en grands quantités dans la canalisation.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



DICHTEN. KLEBEN. PFLEGEN.

Nom commercial du produit : MEM Asphalte de réparation 10 kg
Date d'exécution : 19.01.2018
Date d'édition : 25.04.2018

Version (Révision) : 1.1.0 (1.0.4)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Produit non durci: Déchet special.

Produit durci: Des déchets ménagers et/ou des déchets industriels. - Observez les règlements des autorités locales.

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK

08 04 10: Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

13.2 Informations complémentaires

Note: La classification du déchet pour ce produit peut changer selon le champ de son application. Veuillez observer Directive 2001/118/CE.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Protéger contre le gel !

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Notice explicative sur la limite d'occupation

Considérer des restrictions d'emploi possibles conformément à règlement de directive de protection de la maternité ou à loi sur la protection du travail des mineurs.

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Betriebssicherheitsverordnung (BetrSichV)

Aucun liquide inflammable selon BetrSichV.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



DICHTEN. KLEBEN. PFLEGEN.

Nom commercial du produit : MEM Asphalte de réparation 10 kg
Date d'exécution : 19.01.2018
Date d'édition : 25.04.2018

Version (Révision) : 1.1.0 (1.0.4)

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

02. Classification de la substance ou du mélange · 02. Éléments d'étiquetage

16.2 Abréviations et acronymes

BCF - Bioconcentration Factor
CMR - Carcinogenic-Mutagenic-toxic for Reproduction
DNEL - Derived No Effect Level
EWC - European Waste Catalogue
NOEC - No Observed Effect Concentration
NOEL - No Observed Effect Level
OEL - Occupational Exposure Limit
PBT - Persistent, Bioaccumulative, Toxic
PNEC - Predicted No Effect Concentration
STOT - Specific Target Organ Toxicity
SVHC - Substance of Very High Concern
vPvB - very Persistent, very Bioaccumulative

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Règlement pour la prévention des accidents, des règles de sécurité et les recommandations fournies par les associations professionnelles.
Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

16.4 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Aucune

16.5 Indications de stage professionnel

Aucune

16.6 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.